

Erasmus+ 2021-2027

en Fédération Wallonie-Bruxelles

ERASMUS+ Action-clé 1
Projets de mobilité pour les étudiants et le
personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus+ enrichit les vies, ouvre les esprits

www.erasmusplus-fr.be



Cadre de la présentation

- Introduction- en bref
- Objectifs de l'action
- Un pré-requis: la Charte Erasmus
- Aspects transversaux
- Différents types de mobilité
 - ✓ La mobilité des étudiants et des jeunes diplômés
 - ✓ La mobilité du personnel
 - ✓ Les programmes intensifs hybrides
- L'accréditation pour un consortium
- Budget

Introduction - en bref

- **3 grands types de mobilités**

- **Mobilité physique et virtuelle de *tous les étudiants* de l'enseignement supérieur, quel que soit leur niveau (Cycle court, Bachelier, Master, Doctorant) ou domaine d'étude**
 - *Période d'étude* auprès d'un EES partenaire, *OU, un stage* au sein d'une entreprise, centre de recherche, laboratoire ou tout autre organisme de travail pertinent, *OU, combiner ces 2 aspects*
 - *Mobilité de long terme fortement encouragée*, mais possibilité de *durées de mobilité plus flexibles* pour rendre la mobilité *accessible* aux étudiants de tous les milieux, domaines d'études et répondre aux circonstances particulières
- **Mobilité du *personnel académique et administratif* des EES & des organismes du **monde du travail** (experts-invités) pour participer à des activités de *développement professionnel* à l'étranger: sous forme de *mission d'enseignement* OU de *période de formation* (observation, cours) OU *combinaison* des 2**
- ***Programmes intensifs hybrides: groupes d'EES*** (minimum 3 EES de pays Programme) qui développent un *curriculum commun* et des *mobilités hybrides* (physiques et virtuelles), pour *les étudiants et le personnel* académique et administratif

Introduction - en bref

- Les activités de mobilité peuvent avoir lieu vers les **pays Programmes** *et* vers les **pays Partenaires** (max 20% du financement)
- Possibilité de **candidater en tant qu'EES individuel, détenteur de la Charte Erasmus, et/ou**, dans le **cadre d'un consortium de mobilité** national accrédité
- **Montant total du budget alloué** dépendra du *nombre de mobilités et de programmes intensifs demandés, des réalisations passées de l'EES et du budget total AEF disponible*
- Durée des projets: **26 mois**
- **Candidatures** auprès de l'AEF-Europe pour **le 11 mai 2021 à 12h00** (heure de Bruxelles) - pour des projets commençant au 1^{er} septembre 2021

OBJECTIFS DE L'ACTION

POUR LES ETUDIANTS

Contribuer à un **Espace Européen de l'Education**, renforcer les liens entre l'éducation et la recherche, l'esprit critique, l'employabilité, l'inclusion sociale, l'engagement civique, l'innovation et la durabilité, en Europe et au-delà

- Les **ouvrir** à d'autres visions, connaissances, méthodes d'enseignement et de recherche et pratiques professionnelles
- Développer leurs **compétences transversales**, comme la communication, les langues, la résolution de problèmes, les compétences interculturelles et les compétences de recherche
- Développer leurs **compétences portées sur l'avenir**, comme les compétences digitales, la capacité à relever les défis actuels et à venir
- Faciliter leur **développement personnel**, comme la capacité à s'adapter à de nouvelles situations et la confiance en soi

POUR LE PERSONNEL

- **Partager** leur expertise
- **Expérimenter** d'autres contextes d'enseignement
- Acquérir de nouvelles **compétences pédagogiques et digitales**
- Rencontrer leurs pairs pour **développer des activités communes**
- Echanger des bonnes pratiques et améliorer la **coopération** entre EES
- Mieux préparer les étudiants au **monde du travail**, en impliquant le personnel des entreprises dans les cours

AU NIVEAU INSTITUTIONNEL

Favoriser le **développement de curriculums transnationaux interdisciplinaires** et des **approches innovantes** en matière d'enseignement, dont la coopération en ligne, ainsi que l'apprentissage basé sur la **recherche** et les approches orientées sur les **défis sociétaux**

Un pré-requis: la Charte Erasmus (ECHE)

Tout EES d'un pays Programme doit être détenteur de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) pour participer à un projet de mobilité

- **Quelques principes** de la Charte auxquels s'engagent les EES:
 - *Préparation des participants* aux activités de mobilité (dont virtuelle), dont les compétences linguistiques et interculturelles
 - *Reconnaissance des acquis d'apprentissage* de la mobilité, conformément au système ECTS
 - Assurer une *sélection transparente*, équitable, cohérente et documentée des participants aux mobilités
 - *Gratuité du minerval*
 - Mise en œuvre des *pratiques durables* dans le cadre du projet de mobilité
 - Mettre en œuvre progressivement la *gestion digitale* de la mobilité, conformément aux standards de l'Initiative de la carte étudiante européenne
 - *A venir*: une mise à jour de la stratégie Erasmus des EES pour *intégrer l'ouverture à l'international*
- **La Charte = évaluation de la qualité** des dispositifs prévus pour la mise en œuvre des activités de mobilité; **ensuite**, introduction de **demandes budgétaires** annuelles
- **Candidatures** à la Charte Erasmus via **[l'Agence exécutive européenne](#)** (Appel en Avril/Candidatures en Juin 2021))
- ❑ **Pour les EES des pays Partenaires**: pas de Charte, mais les EES doivent être *reconnus par l'autorité nationale* compétente, signer un *accord interinstitutionnel* et s'engager à *respecter les principes de l'ECHE*

ASPECTS TRANSVERSAUX

- Un cadre documentaire « Erasmus+ »
- La mobilité vers les pays Partenaire
- L'inclusion et la diversité
- Les pratiques vertes et la durabilité
- La digitalisation

Un cadre documentaire Erasmus+

Les EES s'engagent à utiliser différents **documents pour encadrer la mobilité**

- **Accords interinstitutionnels**: lorsque les activités de mobilité ont lieu entre 2 EES
- **Contrat de bourse**: reprend les droits et obligations des différentes parties
- **Convention d'étude/de stage** (pour les étudiants) et/ou **Convention de mission d'enseignement/formation** (pour le personnel): pour s'accorder avec l'EES d'accueil sur les activités à réaliser, les acquis d'apprentissage visés lors de la mobilité & les dispositions en matière de reconnaissance

✓ Petit à petit, ce cadre documentaire va basculer vers une **gestion digitale de la mobilité**, via Erasmus Without Paper

Ouverture à l'international (pays Partenaires)

- Les mobilités peuvent **également avoir lieu vers les pays Partenaires** (Région 1-14)
 - Elargir les opportunités d'expérience internationale des participants
 - Initier/consolider des coopérations à l'international, en assurant une diversité géographique
- **Seuls jusqu'à 20% des fonds** de votre projet de mobilité pourront être utilisés pour financer de la mobilité à l'international et **uniquement** pour des activités de **mobilité sortante**

☐ **Mobilité internationale « Erasmus+ » et mobilité internationale de crédits AC107**

- Mobilité internationale « Erasmus+ »: *pas de limitations en terme de niveau de cycles d'étude ou de zones géographiques* pour l'accès à ces mobilités à l'international (à la différence de l'actuelle AC107)
- Possibilité d'utiliser ce financement international *en complément de vos projets AC107 en cours*
- *A partir de 2022, ces mobilités internationales pourront être complétées par les fonds de la politique extérieure de l'UE* (ex AC107, prochaine AC171)

Inclusion et diversité

➤ Assurer un **accès égal et équitable à la mobilité** pour tous les participants

Concrètement:

- **Impliquer les participants avec moins d'opportunités*** aux activités de mobilités: les étudiants ou membres du personnel avec des besoins en terme physique, de santé ou mental, les étudiants avec des enfants, les étudiants qui travaillent, les étudiants athlètes, les étudiants de domaines d'études sous-représentés dans la mobilité,...
- **Définir des procédures de sélection en interne** qui prennent en compte les aspects liés à l'équité/l'inclusion, avec une évaluation « holistique » de la motivation et du mérite des candidats
- **Publier sur votre site web** les conditions d'accès aux **financements complémentaires** prévus pour les participants avec moins d'opportunités
- Etendre **l'offre de soutien** des services d'inclusion **aux participants Erasmus+ incoming**
- **Concevoir des opportunités de mobilité « clé sur porte »**, comme les « fenêtres de mobilité », au sein des curriculums, pour faciliter la mobilité
- **Proposer des schémas de mobilité hybride** (présentiel/virtuel) pour élargir l'accès à la mobilité de certains étudiants ou groupes d'étudiants
- **Nommer une personne responsable pour l'inclusion** au sein de votre EES: sensibiliser et définir des stratégies de communication sur l'inclusion, offrir un soutien adapté pendant toute la période de mobilité, faciliter la coopération entre les collègues en charge des différents aspects liés à l'inclusion au sein de l'EES

Pratiques vertes et durabilité

➤ Promouvoir des **pratiques respectueuses de l'environnement** dans les activités de mobilité

Concrètement:

- Promouvoir l'utilisation de **modes de transports durables**, notamment via le « top-up » financier prévu
- **Mode de transport vert : « le voyage qui utilise des modes de transport avec peu d'émissions de carbone pour la plus grande partie du voyage, comme le bus, le train ou les voitures partagées »*
- Organiser vos **événements Erasmus+** dans une perspective « **éco-friendly** »: alimentation durable, paperless, utilisation du virtuel, ...
- Remplacer les processus administratifs « papier » par des **processus digitaux**, conformément à l'Initiative de la Carte étudiante européenne
- **Sensibiliser les participants** aux différentes mesures qu'ils peuvent mettre en œuvre pendant leur mobilité pour réduire leur **empreinte carbone**
- Faire le **suivi des progrès** réalisés dans la mise en œuvre de mobilités plus « vertes »

Digitalisation et éducation digitale

- Mise en œuvre de la **gestion digitale de la mobilité**, conformément aux standards techniques de [l'Initiative de la carte étudiante européenne](#)
 - Progressivement, les EES doivent se connecter au **réseau Erasmus Without Paper** pour échanger les données relatives à la mobilité, gérer les Conventions d'étude/de stage en ligne et les accords interinstitutionnels – au fur et à mesure que ces fonctionnalités seront opérationnelles
- **Promotion de la mobilité hybride** (physique/virtuelle) au sein des EES pour offrir des formats de mobilité plus flexibles et accroître l'impact des mobilités physiques
- Assurer la **qualité des activités de mobilité hybrides & leur reconnaissance**
- Sensibiliser les étudiants et le personnel aux opportunités Erasmus+ pour développer leurs **compétences digitales** (Digital Opportunity Traineeships)

**Quels sont les
différents types
d'activités de mobilité
possibles?**

- ✓ La mobilité des étudiants et des jeunes diplômés
- ✓ La mobilité du personnel
- ✓ Les programmes intensifs hybrides

1. La mobilité des étudiants et jeunes diplômés

- **Pour tout étudiant inscrit dans un EES** à un cursus débouchant un *diplôme d'enseignement supérieur reconnu* Pour *tout domaine d'étude & tout cycle d'étude* (cycle court, bachelier, master, doctorant)

Quelques spécificités:

- Pour tous les étudiants – *dés la première année d'étude*
 - Pour les *doctorants*: le participant doit être au *niveau 8 du CEC*
 - Pour les *jeunes diplômés*: les participants doivent être *sélectionnés pendant leur dernière année d'étude* et réaliser leur stage dans l'année qui suit la diplomation
- **Vers tout pays Programme ou Partenaire**
 - La mobilité doit avoir lieu à l'étranger, cad, dans un *pays autre que celui où est établi l'EES d'envoi* et autre que le pays où est *situé le logement de l'étudiant* pendant ses études
 - La mobilité doit **correspondre aux besoins personnels et académiques** de l'étudiant
 - Possibilité de réaliser **jusqu'à un total 12 mois de mobilité physique par cycle d'étude** – quelque soit le nombre et le format des activités de mobilité réalisées
 - **Tout type de mobilité peut être hybride**: combiner une période mobilité physique avec une composante virtuelle (cours en ligne, travail de groupe en ligne, participation à un programme intensif)

La mobilité des étudiants: activités possibles

- Une **période d'étude** auprès d'un EES partenaire
 - Pour une durée de *2 mois (ou équivalent d'un trimestre académique) à 12 mois*
 - L'EES partenaire doit être détenteur de la *Charte* (pays Programmes) ou *reconnu* par l'autorité compétente (pays Partenaires)
 - La période d'étude à l'étranger doit *faire partie intégrante* du programme d'étude de l'étudiant
 - La période d'étude *peut inclure un stage* de moins de 2 mois
 - Possibilité d'intégrer *une composante virtuelle* (qui ne compte pas dans la durée minimum/maximum) avant, pendant ou après la mobilité
- **Un stage dans une entreprise**, institut de recherche, un laboratoire ou tout autre organisme du monde du travail pertinent
 - Pour une période de *2 à 12 mois*
 - Pour les étudiants en cours d'étude *et les jeunes diplômés* (12 mois suivant la diplomation)
 - Inclut un *assistantat dans les écoles* pour les futurs enseignants
 - Inclut *un assistantat de recherche* pour les étudiants et doctorants dans des structures de la recherche – dont les projets « Horizon Europe »
 - Idéalement, le stage doit être une partie intégrante du programme d'étude de l'étudiant
 - Non éligibles: institutions et [organismes UE](#)
 - Possibilité d'intégrer *une composante virtuelle* (qui ne compte pas dans la durée minimum/maximum) avant, pendant ou après la mobilité
- **Mobilité des doctorants et post-doctorants**
 - Via la mobilité à des fins *d'étude ou stage*
 - Pour les candidats doctorants *et les jeunes diplômés* (post-doc, dans les 12 mois suivant la diplomation)
 - Pour des *périodes courtes* (5-30 jours) *ou longues* (2 à 12 mois)
 - Composante virtuelle encouragée
- **Possibilité – dans des cas précis - de réaliser des mobilités physiques (études/stages) plus courtes, avec une composante virtuelle obligatoire**
 - Durée de 5 à 30 jours, minimum 3 ECTS
 - En priorité pour les étudiants qui ne peuvent participer à des mobilités longues: en raison de leur domaine d'étude, parce qu'ils ont moins d'opportunités, ... Doit rester réservé à situations spécifiques.
- **Possibilité, pour tout étudiant, de participer à un programme intensif hybride (min 3 ECTS)**

2. La mobilité du personnel

- **Vers tout pays Programme ou pays Partenaire**
 - Les *EES participants*, que ce soit pour envoyer ou recevoir du personnel, doivent être *détenteurs de la Charte* (pays Programmes), ou, pour les pays Partenaires, *être reconnus* par l'autorité compétente et avoir signé un *accord interinstitutionnel* avant que la mobilité n'ait lieu
 - La mobilité doit avoir lieu dans un *pays autre que celui où est établi l'organisme d'envoi* et que le *pays où réside le membre du personnel*
- L'activité de mobilité doit être liée aux **besoins en matière de développement personnel et professionnel** du membre du personnel

La mobilité du personnel: activités possibles

- **Une mission d'enseignement** auprès d'un EES partenaire
 - Pour le *personnel enseignant* et/ou le *personnel invité d'entreprise*/tout autre lieu de travail pertinent
 - De *2 jours (vers pays Programmes)/5 jours (vers pays Partenaires) consécutifs à 2 mois*, hors temps de voyage
 - Minimum *8 heures d'enseignement* par semaine (ou toute autre durée plus courte de mobilité), et si mobilité de + d'1 semaine, le nombre d'heures de la semaine incomplète doit être proportionnel (1 jour= 8heures/5)
 - *Possibilité de combiner* la mission d'enseignement avec une période de **formation**, dans ce cas minimum 4 heures d'enseignement
 - La mission d'enseignement peut aussi consister en une formation pour le développement de l'EES partenaire
 - *Pour les experts-invités*, la durée minimale est de *1 jour, pas minimum d'heures* d'enseignement
- **Une période de formation** auprès d'un EES partenaire, d'une entreprise/tout autre lieu de travail pertinent
 - Pour *tout type de personnel* d'un EES
 - De *2 jours (vers pays Programmes)/5 jours (vers pays Partenaires) consécutifs à 2 mois*, hors temps de voyage
 - Ces activités de formation peuvent être des événements de formation ou des périodes d'observation
- Possibilité de réaliser la mobilité **auprès de différents EES/organismes dans le même pays**, en étant considéré comme une période d'enseignement/formation unique
- Pour tout type de mobilité, possibilité de rajouter **une composante virtuelle**
- Possibilité de **participer à un programme intensif hybride** (comme apprenant ou formateur)

3. Les programmes intensifs hybrides

QUOI

- *Combinaison d'une courte période de mobilité physique & d'une composante virtuelle obligatoire*
- Le programme doit avoir une *valeur ajoutée* par rapport aux cours existants au sein des EES partenaires
- Approche *transnationale et interdisciplinaire*
- *Le travail collaboratif* est la composante essentielle de l'apprentissage virtuel: travail commun autour de tâches spécifiques ou défis sociétaux, apprentissage basé sur la recherche,...
- Ces programmes permettent le *développement d'approches pédagogiques innovantes* auprès des EES

POUR QUI

Le *format flexible* de cette forme de mobilité hybride vise à pouvoir *atteindre tous les étudiants*, quelque soit leur situation, domaine ou cycle d'études

- *Pour tout étudiant* inscrit dans un EES à un cursus débouchant un diplôme d'ES reconnu
- *Pour tout membre du personnel – en tant qu'apprenant*
- Pour tout membre du personnel – *en tant que personnel enseignant*
- *Pour les experts-invités* d'entreprise/autre lieu de travail – *en tant que « personnel » enseignant*

Les programmes intensifs hybrides: concrètement

PARTENAIRES

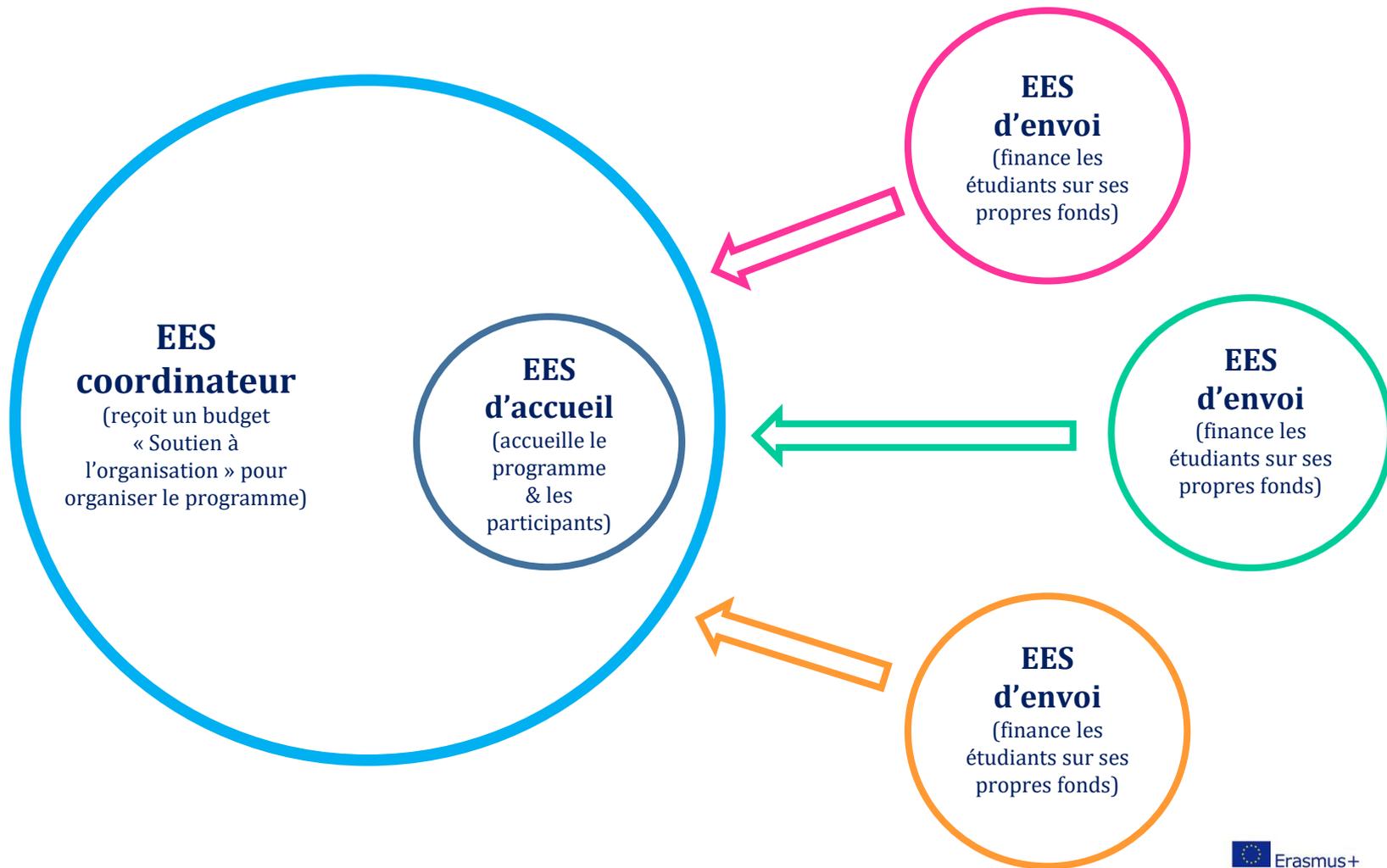
- Le programme est organisé par *un groupe de minimum 3 EES venant de 3 pays Programmes (ECHE), avec un EES comme coordinateur*
- Possibilité d'ajouter des *partenaires supplémentaires* d'autres EES ou d'autres organismes de pays Programmes
- La participation à ces programmes est également ouverte aux étudiants et membres du personnel des EES *en-dehors du partenariat*
- Les *EES des pays Partenaires peuvent participer* et envoyer des participants *à leurs propres frais* - leurs participants ne comptent pas au niveau des conditions minimales

FORMAT

- La mobilité doit avoir lieu dans *l'EES d'accueil ou tout autre lieu du pays de l'EES d'accueil* (coordonnateur ou partenaire)
- Le programme intensif mixte doit correspondre à *au moins 3 ECTS* pour les étudiants
- Durée de la mobilité physique: *5 à 30 jours*
- *Minimum 15 participants* (hors staff enseignant)

EVALUATION/SELECTION

- Au stade de la demande budgétaire/candidature, pas d'évaluation qualitative mais évaluation de la *capacité opérationnelle de l'EES* à organiser le nombre de programmes intensifs hybrides demandés



Candidater en tant que consortium

➤ Un consortium rassemble des EES d'un même pays pour gérer ensemble les activités de mobilité

Conditions:

- Au moins 3 *organisations*, dont 2 EES
- Le *coordinateur* peut être un EES ou un organisme actif dans l'éducation/formation ou sur le marché du travail
- Possibilité de *candidater en tant qu'EES individuel et coordonner un consortium* (ou être membre de plusieurs consortiums)
- Introduction de la *candidature à l'accréditation* (évaluation qualitative) *en tant que consortium en même temps que la demande budgétaire* pour un projet de mobilité pour ce consortium (sous réserve d'obtenir l'accréditation)
- Candidatures à l'AEF **pour le 11 mai 2021 à 12h00** (heure de Bruxelles) - pour des projets commençant au 1^{er} septembre 2021
- L'accréditation est *valable jusqu'à la fin de la programmation*

Pourquoi c'est intéressant?

- *Rassembler les ressources humaines* pour gérer la mobilité
- *Gérer la mobilité de manière thématique* : mobilité des futurs enseignants, jeunes diplômés, par pôle académique, promotion sociale, ...
- Profiter de la participation de *coordinateurs* autres que les EES

BUDGET

- ✓ **Contribution à des coûts unitaires** - sauf pour certains postes spécifiques où il s'agit de frais réels
- ✓ Budget **proportionnel au nombre, au type et au format des « unités » de mobilité**
- ✓ Possibilité de **cumuler ou remplacer la bourse UE, avec d'autres financements nationaux, régionaux ou locaux** (& aussi possibilité de *remplacer* budget E+ par d'autres budgets UE, p. ex FSE)
!! Attention au double financement

➤ Budget – quels sont les *postes concernés*?

- Soutien à *l'organisation de la mobilité*
 - Soutien pour *l'inclusion*
- Mobilité des *étudiants* et des *jeunes diplômés*
 - Mobilité du *personnel*
 - Programmes intensifs hybrides*
 - Coûts exceptionnels*

BUDGET: SOUTIEN A L'ORGANISATION

- Coûts liés à l'**organisation des activités de mobilité**, avec un focus sur la préparation linguistique
- Concrètement:
 - ❑ 400 €/participant, puis, 230 €/participant à partir du 100^{ième} participant
 - ❑ Sur base du nombre de participants mobiles sortants (dont bourses « zéro ») et les experts-invités
 - ❑ En cas de consortium, montant à partager entre les partenaires

- ❖ *Mise à jour des accords interinstitutionnels, visites préparatoires* aux partenaires potentiels ou en cours
- ❖ Assurer un *catalogue de cours* à jour pour les étudiants internationaux
- ❖ Donner de l'*assistance* aux étudiants et personnel
- ❖ *Préparation des conventions* d'étude/de stage et des conventions de mobilité staff
- ❖ *Préparation linguistique et interculturelle*
- ❖ Intégration des *participants incoming*
- ❖ *Monitoring* des participants mobiles et des étudiants en stage
- ❖ Assurer la *reconnaissance* des acquis d'apprentissage, notamment via le relevé de notes (TOR)
- ❖ Assurer la *réintégration* des participants mobiles et maximiser l'impact et la diffusion de leurs nouvelles compétences
- ❖ Assurer la mise en œuvre de la *gestion digitale de la mobilité* (initiative de la carte de l'étudiante européenne)
- ❖ Promotion de *modes de transport verts* et de procédures administratives plus vertes
- ❖ Promotion et gestion de la participation des *participants avec moins d'opportunités*
- ❖ Identifier et promouvoir les *activités d'engagement civique* et assurer le suivi de la participation à ces activités
- ❖ Promotion et *gestion de la mobilité hybride ou internationale*

BUDGET: SOUTIEN POUR L'INCLUSION

- Pour permettre la participation aux activités de mobilités des personnes avec moins d'opportunités*, et en particulier les participants dont la condition physique, mentale ou de santé est telle qu'une participation à l'action de mobilité ne serait pas possible sans soutien (financier) supplémentaire
- Il y a **2 volets à ce financement** complémentaire:
 - ❑ *Coûts additionnels pour couvrir les besoins individuels* liés à la participation des participants avec moins d'opportunités
 - 100% des coûts éligibles (frais réels)
 - Coûts complémentaires *non couverts par le top-up mensuel* prévu pour les participants avec moins d'opportunités
 - *En priorité* pour les participants avec des besoins spécifiques au niveau physique, mental ou de santé
 - Egalement possibilité de financer une éventuelle *visite préparatoire*
 - Financement des accompagnateurs éventuels
 - Condition: la demande pour ce financement doit être justifiée par l'EES et *approuvée par l'agence nationale*
 - ❑ *Coûts liés à l'organisation des activités de mobilité* pour les participants avec moins d'opportunités
 - Contribution de 100€/participant
 - En fonction du nombre de participants recevant un financement « inclusion » en frais réels pour des besoins individuels
- Chaque EES doit **publier sur son site web les conditions d'accès** à ce financement complémentaire

BUDGET: MOBILITE DES ETUDIANTS/JEUNES DIPLOMES

- **Mobilité avec les pays Programmes** (dont pays Partenaires des Régions 5 (Andorre, Monaco, Saint Marin, Vatican) et 14 (Iles Féroé, Suisse, Royaume-Uni))
 - ❑ Bourse *mensuelle* pour contribuer aux frais de séjour
 - ❑ 3 montants de bourses *selon le pays de destination* (répartis en 3 groupes-pays): 490 €-540 €-600 €/mois
 - ❑ 3 « top-up »:
 - Si mobilité à des fins de *stage*: 150€ additionnels/mois
 - Si étudiant avec *moins d'opportunités** : 250 € additionnels/mois
 - Cumul du top-up pour étudiants avec moins d'opportunités et du top-up stage: 400 € additionnels/mois
 - Si *mode de transport* « vert »: contribution de 50 € + jusqu'à 4 jours de frais de séjour complémentaires (si pertinent)
- **Mobilité « internationale » avec les pays Partenaires** (sauf pays Partenaires des Régions 5 et 14)
 - ❑ Montant mensuel fixe de 700 €/mois
 - ❑ Contribution pour le voyage: forfaits allant de 23 € à 1500 €, selon la distance (calculateur de distance)- obligatoire pour les étudiants avec moins d'opportunités, optionnel pour les autres étudiants
 - ❑ 2 « top-up »:
 - Si étudiant ou jeune diplômés avec *moins d'opportunités*: 250 € additionnels/mois
 - Si mode de *transport* « vert »: montant suppl. pour les distances entre 100 et 3999 km + jusqu'à 4 jours de frais de séjour complémentaires (si pertinent)
 - *Pas de top-up pour les stages*
- **Mobilité de courte durée** (mobilité courte hybride & mobilité des doctorants de courte durée)
 - ❑ Jusqu'au 14^{ième} jour: 70 €/jour; et ensuite, du 15^{ième} au 30^{ième} jour: 50 €/jour
 - ❑ Possibilité de couvrir également un jour de voyage avant et après
 - ❑ 3 « top-up »:
 - Si étudiant avec *moins d'opportunités*: *séjour* - top-up de 100 € (5-14 jours) ou 150 € (15-30 jours)
 - Si étudiant avec *moins d'opportunités*: *frais de voyage* - différents forfaits allant de 23 à 1500 €, selon la distance (calculateur de distance)
 - Si *mode de transport* « vert »: *montant suppl.* pour les distances entre 100 et 3999 km + jusqu'à 4 jours de frais de séjour complémentaire

BUDGET: MOBILITE DU PERSONNEL

- **Contribution aux frais de voyage**

- Différents *forfaits allant de 23 à 1.500 €, selon la distance* (calculateur de distance)
- « *Top-up* » si mode de transport « *vert* »: montant supplémentaire pour les distances entre 100 et 3999 km + jusqu'à 4 jours de frais de séjour complémentaires

- **Contribution aux frais de séjour**

- Contribution par jour selon le pays de destination* de 140€/160€/180€ (3 groupes-pays)
- 100% du forfait journalier jusqu'au 14^{ième} jour inclus, et ensuite 70% du forfait journalier
- Si nécessaire, possibilité de compter un jour avant/après le voyage

BUDGET: PROGRAMMES INTENSIFS HYBRIDES

- **Soutien à l'organisation**

- Coûts liés à *l'organisation des programmes intensifs*
- 400 €/participant*, avec un minimum 15 participants et un budget maximum de 20 participants financés (entre 6000 et 8000 €, en fonction du nombre de participants mobiles; hors staff enseignant)
- L'EES coordinateur candidate* pour ce budget au nom du groupe d'EES partenaires organisant le programme intensif
- Budget alloué à l'EES qui a candidaté*

- **Séjour et voyage des participants**

- Payé par les *EES d'envoi* (sauf pour les experts-invités : EES d'accueil)

BUDGET: COÛTS EXCEPTIONNELS

- Coûts pour une **garantie financière** – si l'AEF le demande
 - Maximum 80% des coûts frais réels éligibles
 - La demande doit être justifiée par l'EES-organisme candidat et approuvée par l'AEF
- **Coûts de voyage onéreux**
 - Uniquement pour les participants ayant droit à un poste pour les frais de voyage
 - Maximum 80% des frais réels éligibles – et à la condition que la contribution unitaire ne couvre pas au moins 70% des frais de voyage
 - La demande doit être justifiée par l'EES-organisme candidat et approuvée par l'AEF
 - Dans ce cas, ces coûts remplacent la contribution pour le voyage

POUR ALLER PLUS LOIN

- ✓ [Guide du Programme](#)
- ✓ [Modèles](#) des formulaires de candidature (AC130 & AC131)
- ✓ Taux de financement
- ✓ Définition des autorités nationales FWB des participants avec moins d'opportunités
- ✓ [Plateforme EESCP](#) (enregistrer votre organisme, candidater, gérer vos projets, différentes ressources, ...)
- ✓ [Session « live » virtuelle](#) de questions-réponses « Erasmus+ pour l'enseignement supérieur »: mardi 20 avril 2021, de 10h00 à 11h30
- ✓ [Présentation enregistrée AC2](#) « Partenariats en faveur de la coopération »

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

#ErasmusPlusMovesEurope

et inscrivez-vous à notre newsletter

Erasmus+ enrichit les vies, ouvre les esprits

www.erasmusplus-fr.be





MERCO!
pour votre attention

The graphic features the word 'MERCO!' in large, bold, multi-colored letters. The 'M' is blue, the 'E' is purple, the 'R' is orange, the 'C' is green, and the 'O' is yellow. The exclamation point is teal. A dashed blue line starts from the left, loops around the 'M', and points towards a paper airplane flying upwards and to the right. A semi-circle of grey stars arches over the 'CO!' part of the word.

communication@aef-europe.be